

Insertion

Le militant Marcel Nuss met fin à son engagement associatif pour les accompagnants sexuels

Publié le 13/08/20 - 14h45

Marcel Nuss, ancien président de l'Association pour la promotion de l'accompagnement sexuel, a décidé de se retirer définitivement de la structure, aujourd'hui présidée par sa femme. Il critique l'attitude de certaines personnes accompagnées.

Alors qu'il avait déjà quelque peu levé le pied l'année dernière, Marcel Nuss a annoncé dans un billet publié sur son blog pour *Mediapart* mettre fin à ses engagements associatifs. En effet, il continuait à être très engagé dans l'organisation de l'Association pour la promotion de l'accompagnement sexuel (Appas) dont sa femme, Jill Prevôt-Nuss, reste présidente. Interrogé par *Hospimedia*, il explique sa lassitude : *"cela fait vingt ans que je milite sur le terrain, que je gère des associations ; il y a un temps pour tout, il faut laisser la place aux autres. Aujourd'hui, j'ai fait ce que j'ai pu."* Pour autant, il n'abandonne pas une certaine forme de combativité : *"dans tous les cas, j'ai montré à toutes les personnes qui m'ont suivi dans cet engagement, que c'était possible. Que nous pouvons avancer, s'il y a une vraie volonté, même si nous sommes contre la loi dès lors que nous avons raison sur un plan humanitaire. Après, c'est vrai que j'aurais aimé obtenir une évolution de la loi, une reconnaissance de notre existence et du droit d'être accompagné sexuellement."*

L'association, qu'il a largement contribué à lancer, pourra-t-elle continuer sans sa contribution ? Une assemblée générale est programmée en novembre et devrait décider du sort de l'organisation. *"Aujourd'hui, je suis pessimiste. Je pense que l'Appas est à un tournant et qu'il va y avoir du changement. Je m'en vais cette année et je sais déjà que trois autres personnes partiront parce que les gens n'en peuvent plus. Mais je ne me pense pas indispensable."*

Problèmes financiers

La goutte d'eau semble avoir été la réaction de certaines personnes accompagnées devant une demande de l'association. *"Nous avons instauré l'adhésion obligatoire pour les personnes qui demandent un accompagnement sexuel, afin de faire rentrer un peu d'argent dans les caisses, explique-t-il. Conséquence, les demandes d'accompagnement ont chuté. Alors que nous en avions plusieurs dizaines par semaine, nous n'en avons certains mois qu'une dizaine au total."* Ce constat a été rude pour le militant : *"se dire qu'on se démène pour des personnes qui sont prêtes à se priver de sexualité plutôt que d'adhérer pour 10 euros par an, cela fait réfléchir."* Très critique, il va plus loin. D'après lui *"c'est typique du comportement des assistés qui estiment que cela leur ait dû et que*

l'accompagnement leur coûte déjà assez cher. Ils ne se rendent pas compte que derrière, il y a des gens qui passent des heures à travailler, à faire des frais de secrétariat, des frais de déplacement..."

Il pointe du doigt les limites du modèle de l'association, largement basé sur du bénévolat. "J'ai toujours considéré qu'il y avait quelque chose de pervers là-dedans. Personne n'est tenu par un contrat, autre que moral, donc on ne peut plus flexible. Il faut par conséquent gérer des conflits et des défections..."

Des comportements indignes

Au-delà même du problème du financement des actions de l'association, Marcel Nuss relève certains comportements répréhensibles. "Nous avons eu fortuitement des retours et des réactions écrites qui montrent que certaines personnes traitent les accompagnants sexuels comme des objets. C'est vraiment indigne. Je devais être naïf probablement mais même si cela ne concerne que quelques personnes, c'est déjà beaucoup trop." Même si cela n'enlève en rien pour lui au bien-fondé de la promotion de l'accompagnement sexuel.

Edoxie Allier

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>